



MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME  
Commune de SAINT-AUGUSTIN  
Séance du conseil municipal du 22 novembre 2023

### Délibération n° 2023-195

L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/11/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey - LAVERGNE Cécile.

Absents excusés : M. VENANT Frédéric ayant donné pouvoir à Mme SEGUINOT Stéphanie.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

#### Fonction public – Personnels contractuels

#### Remboursement de frais de formation pour la préparation d'un concours

Madame le Maire rappelle la délibération n° 2023-008 du 05/01/2023 relative à la prise en charge d'une formation pour la préparation au concours des **Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles** au profit d'un agent actuellement en poste à l'école communale en contrat à durée déterminée.

La dépense s'élevait à 460 €.

L'intéressé a stoppé cette formation et ne donnera pas suite à l'inscription au dit concours.

Aussi elle propose de rembourser cette somme à la collectivité.

Le Conseil Municipal, DECIDE, par 12 voix POUR,

- De prendre acte de la décision de l'agent et d'autoriser le maire à encaisser la somme de 460 €.

Publication dématérialisée dū **1 DEC. 2023**  
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE  
Sous le n° 017-211703111-20231122-2023-195  
Reçu le **30 NOV. 2023**

